

DOSSIER DE PRESSE



La Carsat Bretagne remet une distinction Inn Situ à JPK Composites pour la maîtrise du risque de chute en hauteur dans son atelier d'assemblage et finition de voiliers

Remise de prix le 24 mars 2022 à Larmor Plage (56)



Avant-propos

Les chutes de hauteur ou de plain-pied : 2ème cause d'accident du travail en France

Les chutes représentent 20 % des accidents du travail au niveau national. Elles sont identifiées comme le 2^{ème} plus grand risque étant à l'origine des accidents du travail, derrière la manutention manuelle. Les chutes au travail concernent tous les secteurs d'activité, et plus fortement les entreprises de taille moyenne. Pour aider à la mise en œuvre de la démarche de prévention, la branche Risques professionnels déploie différentes actions sectorielles et propose des conseils et des outils, en s'appuyant sur l'Institut national de recherche et de sécurité.

Le nouveau rapport «[Enjeux & actions : les chutes au travail](#)» de l'Assurance Maladie-Risques professionnels apporte un éclairage sur le sujet.

La Carsat Bretagne valorise la prévention des chutes en hauteur

La Carsat Bretagne décerne la distinction « Inn Situ, concevoir pour prévenir » à l'entreprise JPK Composites pour valoriser l'aménagement de la situation de travail concernant l'assemblage et la finition des voiliers permettant la maîtrise des chutes en hauteur.

Sommaire

I / Inn Situ, une distinction pour récompenser la prise en compte de la prévention des risques professionnels

II / L'entreprise JPK Composites

1. Présentation de l'entreprise et du projetpage 3
2. Pourquoi la récompense Inn Situ ?page 4

I – Inn Situ : une distinction pour récompenser la prise en compte de la prévention des risques professionnels dès la conception des locaux

La santé au travail doit être une préoccupation essentielle des entreprises. Prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles est un investissement. Comment diminuer les risques professionnels ? Comment engager une démarche durable ? Comment prévenir la pénibilité au travail ? La Carsat Bretagne accompagne les entreprises de la région dans leurs démarches et valorise leurs réalisations qui intègrent la prévention des risques professionnels.

Inn Situ - Concevoir pour prévenir

La distinction « Inn Situ, Concevoir pour prévenir » vise à faire connaître des aménagements de situations de travail réussis, des innovations ou évolutions technologiques en termes de prévention, transférables à d'autres entreprises.



La distinction Inn Situ est décernée aux entreprises pour promouvoir un projet exemplaire, novateur, transférable. C'est une reconnaissance et une valorisation de l'engagement de l'entreprise en sécurité et santé au travail. Depuis la mise en place de cette distinction en 2018, 12 entreprises ont été distinguées.

Ces distinctions ont été créées dans l'objectif de capitalisation et de déploiement vers un maximum d'entreprises.

II - L'entreprise JPK Composites

1. Présentation de l'entreprise et du projet

L'entreprise fondée en 1992 par Jean-Pierre Kelbert à Larmor Plage, s'est spécialisée depuis 2002 dans la production de voiliers de course et course-croisière. De la fabrication des moules à la production de toutes les pièces en composite, la production est entièrement intégrée. La technique utilisée est l'infusion, à l'exception de quelques pièces qui sont encore réalisées en moulage contact.

Les navires produits par l'entreprise JPK Composites participent à de nombreuses courses au large, ce qui leur vaut souvent une place sur les podiums.

Dans le cadre d'un agrandissement du site, l'entreprise JPK Composites a sollicité la Carsat Bretagne pour un accompagnement de son projet. Le nouveau bâtiment a notamment intégré un traitement acoustique des ateliers, une aire spécifique de ventilation pour les activités de détournement et de ponçage ainsi que l'introduction d'air chauffé dans les locaux.

M. Kelbert, gérant de l'entreprise JPK Composites

« Lorsque nous avons contacté la Carsat, notre but premier était de sécuriser l'environnement de travail en réduisant le risque de chutes. Au fur et à mesure, on a intégré au projet des solutions à d'autres problématiques de l'entreprise comme le manque d'espace de stockage [...] Et comme les salariés sont plus à l'aise pour travailler, on a même vu le flux de production s'améliorer. Sécurité, stockage et performance : une pierre trois coups ! »

2. Pourquoi la récompense Inn Situ ?

La situation de travail distinguée concerne l'assemblage et la finition des voiliers : elle comprend l'aménagement de la coque, l'assemblage du pont puis l'équipement final de l'accastillage.

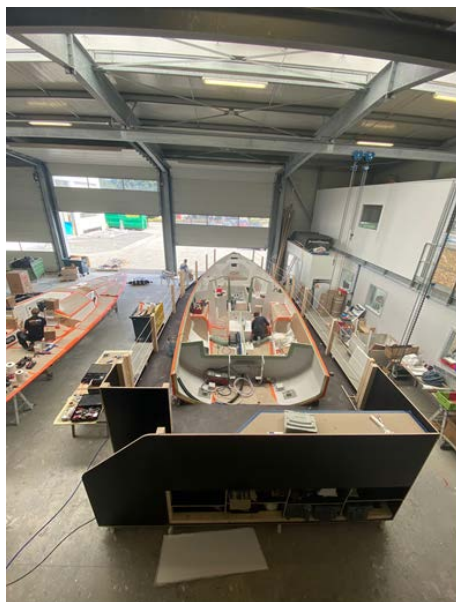
Dans les anciens aménagements, la majorité des travaux était réalisée depuis de petits échafaudages roulants et depuis le pont du navire avec des risques de chute de hauteur.

Dans le cadre du projet d'agrandissement, l'entreprise a souhaité faire l'acquisition d'échafaudages spécifiques aux tailles des trois coques les plus produites. Après plusieurs devis auprès d'experts en échafaudages, l'équipe s'est tournée vers le fabricant habituel des squelettes de moules spécialisé en conception et découpe de panneaux en médium.

La solution retenue est finalement composée de :

- ✓ modules déplaçables intégrant un escalier,
- ✓ zones de circulation pour réaliser les travaux en hauteur depuis l'extérieur de la coque et
- ✓ rangements sous la zone de circulation.

Sur la plage arrière, un établi a été intégré à la structure pour y ranger des outils, des plans ...





A propos de la Carsat Bretagne

Entreprise privée exerçant une mission publique, la Carsat Bretagne (Caisse d'Assurance retraite et de la Santé au Travail) est un organisme de Sécurité sociale. Elle assure trois grandes missions pour être aux côtés des salariés, des indépendants et des entreprises tout au long de la vie professionnelle et au moment de la retraite : la préparation et le paiement de la retraite ; la prévention santé-sécurité au travail ; l'accompagnement des assurés fragilisés par leur état de santé et la prévention de la perte d'autonomie des retraités.

www.carsat-bretagne.fr

À propos de JPK

JPK Composites est un chantier naval basé à Larmor-Plage. Son équipe de 40 personnes construit des voiliers performants, marins et esthétiques en collaboration avec l'architecte Jacques Valer.

JPK propose aujourd'hui deux gammes : la gamme « Racing » pour gagner en IRC avec les JPK 1030 et 1180, et la gamme « Fast Cruising » qui combine les qualités d'un voilier de croisière à une haute performance, avec les JPK 45 FC et 39 FC.

www.jpk.fr

Contacts Presse

CARSAT BRETAGNE : Suzana Siloret – communication@carsat-bretagne.fr – 07 60 63 85 35



JPK COMPOSITES : Côme de Préville – come@jpk.fr – 06 95 48 20 85 – [linkedin.com/in/comedepreville](https://www.linkedin.com/in/comedepreville)